

MAGAZINE D'INFORMATION SUR L'ACTION BÉNÉVOLE ET LES GENS ENGAGÉS

Bénévol'Action

SPÉCIAL
SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2009

DANS CE NUMÉRO

Mot de la présidente	2
Les gens engagés	4
Reconnaître	11
Bene Volare	12
Gouvernance démocratique: capsule	16
L'Agenda	18

Ne manquez pas :

- Les gens engagés : voyez-les à l'œuvre !
Page 4
- Crédits d'impôts aux bénévoles : l'instauration d'une culture de la récompense ?
Dernière partie
Page 12
- Une nouvelle capsule de Philippe Beaudoin sur *La Boîte à outils sur la gouvernance démocratique*
Page 18





Merci à tous ces passionnés d'action !

Par Lise Proteau,
présidente de la FCABQ

À mes yeux, le visuel de notre campagne promotionnelle 2009 traduit bien ce qui a été à l'origine des 113 centres d'action bénévole membres de notre regroupement, tout comme l'ensemble des groupes communautaires au Québec.

En fait, c'est la passion et l'amour qui ont amené certains de nos concitoyens à s'unir, malgré leurs horizons différents, afin de construire et de développer un solide réseau basé sur l'entraide et la solidarité.

On dit que c'est l'argent qui mène le monde ? Nous, nous osons affirmer que c'est le cœur qui finit par mener le monde, surtout quand arrivent les turbulences et l'insécurité économique, comme ce qui se passe présentement sur la planète.

De tous temps et particulièrement en périodes troubles, des personnes mues par la passion de l'action et le désir d'aider les autres se sont levées et ont décidé de se mettre en mouvement. Un geste en a amené un autre, la constance et la persévérance ont fait le reste.

Les 30 ans cette année du Centre d'action bénévole Drummond, qui a servi de cadre officiel au lancement de la Semaine de l'action bénévole 2009, sont constitués de tous ces gestes additionnés patiemment tout au long de cette période.

Comme les ondes bleues de l'affiche, l'action passionnée des bénévoles se répercute positivement sur l'individu qui voit sa qualité de vie s'améliorer en même temps que la collectivité profite de l'effet multiplicateur de l'engagement social de ses citoyens.

Et en bout de ligne, c'est toute la société qui en retire des bénéfices. Par les temps qui courent, essayez de trouver un investissement qui offre autant de rendement que l'action bénévole !



La personne qui donne gratuitement de son temps le fait toujours de bon cœur. Le bénévole agit avec passion et c'est là toute l'essence d'un mouvement de gens qui ont du cœur et qui font gratuitement ce qui les passionne : contribuer à bâtir un monde meilleur tout simplement en aidant les autres.

C'est ainsi que les organismes communautaires, incluant les CABs, sont nés de la volonté d'une poignée de volontaires. Parce qu'ils ont compris que les changements, les petits comme les grands, arrivent lorsque les actions sont menées avec cœur et passion mais aussi, avec patience.

Parfois, le temps prend son temps et les choses ne bougent pas toujours aussi rapidement que le souhaiterions. C'est à ces moments de questionnement que l'élan du cœur revêt toute son importance.

Car c'est lui qui fait en sorte que jour après jour, les groupes et leur équipe de bénévoles retroussent leurs manches malgré tout et conti-

« Par les temps qui courent, essayez de trouver un investissement qui offre autant de rendement que l'action bénévole ! »

nent de changer le monde avec toute la passion qui les anime.

Si quelqu'un doute encore de la force inouïe de la réunion de ces deux éléments, constatez par vous-même : la FCABQ regroupe à ce jour 113 centres d'action bénévole présents presque partout au Québec. Ses membres réunissent à eux seuls près de 30 000 bénévoles qui donnent, chaque année,



... Ces passionnés de l'action bénévole

(Suite de la page 2)

des dizaines de milliers d'heures au bénéfice de leurs collectivités respectives.

Tous les secteurs profitent de l'engagement de nos concitoyens, que ce soit le sport, les loisirs, la défense de nos droits collectifs, la protection de notre environnement, notre vie démocratique, les conseils d'administration de nos groupes et des instances publiques, la santé et les services sociaux. Vous comprenez maintenant pourquoi le cœur du visuel prend autant de place !

Mais nous ne serions pas ici aujourd'hui si des personnes n'avaient pas mis en commun leur passion de l'action et leur amour pour aider et faire du bien, tout simplement.

maine de l'action bénévole est un moment privilégié afin de vous saluer et j'invite la population québécoise à profiter, elle aussi, de l'occasion pour le faire.

« Tous les secteurs profitent de l'engagement de nos concitoyens (...). Vous comprenez maintenant pourquoi le cœur du visuel prend autant de place ! »

Et pourquoi ne pas prendre exemple de leur engagement pour tenter, nous aussi, l'expérience humaine de l'action bénévole ? Voilà une façon toute simple mais efficace de contribuer à la construction d'une société empreinte des valeurs de partage, de solidarité et d'équité.

Chers bénévoles, MERCI ! pour tout ce que vous apportez à notre société, pour votre dévouement auprès de vos semblables, pour votre contribution essentielle au bien commun. La Se-

Merci à tous les bénévoles !
Bonne Semaine de l'action bénévole !



Lancement de la SAB 2009 à Drummondville devant plus de 350 personnes

Le CAB Drummond a accueilli en grand le lancement officiel de la Semaine de l'action bénévole 2009, samedi dernier à Drummondville. Plus de 350 personnes ont ainsi pu entendre la présidente de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec, Lise Proteau, remercier les bénévoles de tout le Québec mais également, féliciter le CAB qui profitait de l'occasion afin de lancer les festivités entourant le 30e anniversaire de sa fondation.

Cette grande soirée a également permis d'honorer de façon plus particulière les bénévoles et les organismes qui améliorent la qualité de vie de la population de la capitale régionale du Centre-du-Québec.



Le CAB Drummond a accueilli en grand le lancement officiel de la SAB 2009, en fin de semaine dernière.

De g. à d.: Nagui Habashi, co-président de la SAB à Drummondville; Andrée Ouellet, directrice générale; Lise Proteau, présidente de la FCABQ; Francine Ruest-Jutras, mairesse de Drummondville; Gilles Philippe Dubuc, co-président de la SAB à Drummondville et Alexandre Cusson, président du CAB de Drummondville.



Les gens engagés

Avec sa nouvelle campagne, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec veut souligner la générosité de cœur des bénévoles d'ici. Grâce à leur passion pour l'action sociale, c'est la collectivité québécoise tout entière qui en retire les bénéfices. Que serait le sport amateur sans la participation bénévole des entraîneurs et des arbitres ?

De quoi serait fait le quotidien des aînés ou des personnes à mobilité réduite sans les nombreux services de maintien à domicile offerts par les bénévoles ? Les élèves en difficulté pourraient-ils voir leur chance de réussir s'améliorer grandement

sans l'aide aux devoirs offerte par des mentors bénévoles ?

Ces diverses contributions sont l'essence même d'un mouvement de gens qui ont du cœur et qui font gratuitement ce qui les passionne : changer le monde en aidant les autres.

Un aperçu des bénévoles qui assistent au dîner des bénévoles et des usagers de la popote roulante offert lors de la Semaine de l'action bénévole.



Deux bénévoles, Gisèle Philibert et Michel Cotton, répondent aux questions des passants au kiosque que le CAB Le Hauban tient durant la Semaine de l'action bénévole dans une galerie marchande de Gaspé.



À GASPÉ

Les bénévoles contribuent de toutes sortes de manières à la vie collective du territoire de Gaspé.

Ici, un bref aperçu sur les nombreuses façons qu'ils ont de donner un coup de main inestimable à leurs concitoyens.



L'expérience des uns profite aux autres: madame Lucille Briard, une bénévole de l'accompagnement-transport, donne ici une formation à de futurs accompagnateurs.

Les bénévoles de la pièce de théâtre « Des secrets enfin dévoilés » de Pauline Robert dans une mise en scène de Paulette Cummings, directrice générale du CAB Le Hauban. Par cette pièce, plus de 500 personnes ont été sensibilisées au problème de la violence envers les aînés.

De g. à d.: Patricia Turbide, Christine Blanchette, Louise Bourget, Frédéric Ste-Croix, Marie-Jeanne Côté, Georges Kavanagh, Félix Bourget Careau, Geneviève Plourde, Marcel Bernard, Yvonne Élément et Émy Bourdages.



Les bénévoles au cœur de Lire et faire lire

Par Annie Proulx
Directrice générale,
Lire et faire lire

L'année dernière, ils étaient plus de 400 bénévoles, répartis aux quatre coins du Québec, à offrir bénévolement leur temps aux enfants dans le cadre du programme intergénérationnel Lire et faire lire.

Cette année, ils seront probablement 500 ou plus à investir leur temps et leur cœur dans ce projet. Âgés de 50 ans et plus ou retraités, ils ont la mission de transmettre le goût et le plaisir de la lecture à des enfants de 4 à 8 ans, des classes de maternelle, de 1^{re} et 2^{ème} année.

Partager une passion tout en tissant des liens

Ce programme, né en Bretagne dans les années 80, a voyagé jusque chez nous; en 2002, une version toute québécoise s'implantait ici au Québec.

Depuis, des centaines de bénévoles se rendent chaque semaine dans les écoles primaires pour rencontrer les enfants. Le principe est très simple : chaque bénévole est jumelé à un petit groupe de 3 à 5 enfants qu'il vient visiter à l'école durant 8 semaines, pour lui lire de belles histoires et lui faire découvrir de merveilleux livres

dans un climat de plaisir, de partage, de découverte et, surtout, de communication.

Les bénévoles, munis de leur savoir, de leur expérience, de leur sagesse et de leurs talents, partagent avec les enfants leur amour pour lecture et tissent avec eux des liens privilégiés.

Les bénévoles sont toujours impressionnés de l'accueil que leur réservent les enfants à chaque rencontre : c'est toujours une fête! D'une fois à l'autre, les liens se resserrent entre eux. La reconnaissance des enfants est palpable.

Chaque bénévole est apprécié, peu importe son style. Et là réside toute la magie de Lire et faire lire :



Un programme de plus en plus populaire

Ce programme qui profite manifestement autant aux enfants qu'aux bénévoles-lecteurs remporte d'année en année un succès toujours grandissant. Cette année, plus de 40 associations locales coordonnent le programme dans leur milieu, avec le soutien de l'association nationale Lire et faire lire.

Ces associations locales sont des associations, des institutions ou des

« Le bénévolat signifie pour eux de repousser les limites physiques, se garder en forme. Ils ont besoin d'être actifs, de lutter contre l'effet de l'âge. »

la variété des lecteurs, de leurs talents et de leur personnalité.

organismes déjà établis dans leur localité; volontairement, ils décident de prendre en charge la coordination du programme dans leur communauté.

À l'heure actuelle, plus de dix centres d'action bénévole coordonnent le programme Lire et faire lire au Québec. Au moins 50 % des bénévoles qui animent l'activité œuvrent avec des centres d'action bé-

(Suite page 6)



... Les bénévoles au cœur de Lire et faire lire

(Suite de la page 5)

névole. Les échos qui nous parviennent des quatre coins du Québec reflètent bien l'esprit rassembleur et mobilisateur de ce projet intergénérationnel.

Et, bien que le principe de base reste le même pour tous, chaque cellule donne sa couleur locale au programme.

Prendre sa retraite et jouer un rôle important

Au cours de nos rencontres avec les bénévoles à travers le Québec, nous avons eu la chance d'en apprendre un peu plus sur eux et d'entendre de merveilleux témoignages. Plusieurs nous apprennent que Lire et faire lire est leur première expérience de bénévolat.

Certains viennent à peine de prendre leur retraite et se cherchent une activité valorisante dans laquelle ils se sentiront utiles. Ils désirent mettre leur savoir-faire au service de leur communauté.

Ils aiment les enfants et plusieurs n'ont pas la chance d'en avoir dans leur entourage; c'est l'occasion, pour eux, de renouer avec la plus jeune génération.

Pour Roland Boudreau, bénévole au Centre de bénévolat de Chicoutimi, « prendre sa retraite, ce n'est pas s'enfermer, ne plus avoir de contact avec la société et de ne plus

avoir de rôle. C'est un rôle différent, bien sûr, mais un rôle important de découvrir ».

D'ailleurs, il n'est pas le seul à nous faire part de cette réflexion; plusieurs aînés désirent demeurer actifs et contribuer au développement social de leur communauté en s'engageant concrètement dans un projet mobilisateur.

Pour d'autres, comme Nicole Bergeron, elle aussi du projet de Chicoutimi, Lire et faire lire est une forme de ressourcement. « Depuis que je participe au programme, je dis à mon entourage que j'ai découvert une source de jouvence. Ça me fait revivre! »

Certains, comme Jean Deronzier, bénévole à Québec, voient en Lire et faire lire « un projet simple, efficace et valorisant. Se savoir attendu chaque se-



main par des enfants friands de merveilleux, être le médiateur privilégié entre l'univers du livre et de petits auditeurs impatients... et tresser ensemble une belle connivence... Quel plaisir et quelle satisfaction! Je conserve de mon expérience le sentiment d'avoir été utile et, peut-être, important.».

Chose certaine, dans le contexte social actuel où, d'une part, on s'active à trouver des solutions pour contrer le phénomène du décrochage scolaire et d'autre part, on assiste à une augmentation démographique impressionnante de la cohorte des aînés, le programme Lire et faire lire est une belle occasion pour les retraités de s'engager à travers un projet mobilisateur qui fait appel à leurs qualités en tant que doyens de leur communauté, tout en découvrant les vertus du bénévolat.

■
« Jouer le rôle de bénévole auprès des jeunes de maternelle m'a apporté de belles joies : joie face à l'accueil des enfants, joie d'observer ces petits yeux pétillants..., joie de réaliser que, même à la retraite, tu es encore important pour la société par l'intermédiaire du bénévolat. »

Jeanne d'Arc Dupuis Vouligny,
Nicolet

« Prendre sa retraite, ce n'est pas s'enfermer, ne plus avoir de contact avec la société et de ne plus avoir de rôle. C'est un rôle différent, bien sûr, mais un rôle important de découvrir ».



www.lireetfairelire.qc.ca



Prix Gérard-Hamon 2009 : et le gagnant est...

Par le **Regroupement québécois du Parrainage civique**

La 11^e édition du Prix Gérard-Hamon s'est déroulée le 5 avril dernier au Parrainage civique Champlain de Saint-Hubert. Une cinquantaine d'invités étaient réunis pour l'occasion et attendaient avec impatience la décision du jury.

Neuf candidatures avaient été soumises au comité de sélection, qui a eu la difficile tâche de choisir parmi ces jumelages, lequel remporterait le Prix Gérard-Hamon cette année.

Le comité était composé de mesdames Louise Bourgeois (Mouvement Personnes d'Abord) et Luciana Soave (Office des personnes handicapées du Québec) et de messieurs Pierre Riley (Fédération des centres d'action bénévole du Québec) et Jean-Pierre Ruchon (Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec).

Notre porte-parole, Marie-Hélène Thibault, avait généreusement accepté d'animer l'événement, en compagnie des comédiens Chantal Lamarre et Émile Mailhiot.

Bravo à tous les nominés

Yolande Racicot et Julie Boisvert du Parrainage civique Basses-Laurentides

Audrey Laliberté et Lyne Bisson du Centre du Parrainage civique de Québec



Les lauréates de cette année sont mesdames Julie Lapointe et Karima Sadik du Parrainage civique de Montréal.

Alain Courtois et Julien Pariseau du Parrainage civique Drummond

Jacques Poirier et Normand Désilet du Parrainage civique des Basses-Laurentides

Anne-Marie Labrecque et Michel Dufresne du Parrainage civique du Haut-Richelieu

Bruno Martin et Jonathan Larose du Parrainage civique de la Vallée du Richelieu

Nicole Francoeur et Andrée Gauthier du Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains

Daniel Rocha et Dang Hung Nguyen du Parrainage civique de l'Est de l'île de Montréal

Karima Sadik et Julie Lapointe du Parrainage civique de Montréal.

Chacun des participants a reçu un certificat de reconnaissance et chaque jumelage s'est mérité une carte-cadeau au Cinéplex Odéon.



www.parrainmarraine.com



Des histoires à succès

Par Christine Boutin
Responsable des communications et de la promotion,
CAB SERS

Le Centre d'action bénévole, Service d'entraide, Regroupement et Solidarité

Une organisation solide où les bénévoles mettent à profit leurs compétences pour une cause qui les passionne

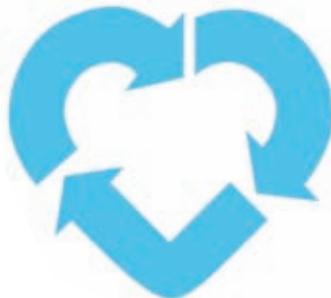
Après 35 ans d'existence, le Centre d'action bénévole-SERS est un organisme qui peut être fier de son développement et de la place qu'il occupe dans son milieu. La reconnaissance de ses partenaires, les commentaires des milliers de personnes qui bénéficient des services et la mobilisation des 275 bénévoles (dont près de 185 sont des retraités) sont des éléments qui font que cette organisation a un impact direct dans sa communauté.

Le Centre d'action bénévole-SERS offre des services nécessaires et complémentaires en matière de santé (écoute téléphonique, soutien aux aînés, soutien aux gens atteints du cancer et promotion de l'action bénévole) et est de plus une organisation qui, par sa philosophie, ses actions et son rayonnement, élimine ou retarde l'en-

trée de personne dans le système de santé.

La préoccupation du Centre d'action bénévole-SERS et le sens de chacune de ses actions est d'offrir un environnement adéquat et inspirant à toutes les personnes s'impliquant bénévolement dans leur communauté.

Ces personnes participent ainsi très activement à l'amélioration de la qualité de vie de tous et les actions de ces nombreux bénévoles se répercutent sur la qualité de vie de milliers de personnes.



« Pour moi, le bénévolat a toujours été un choix de vie. Le besoin de m'impliquer dans ma communauté m'a toujours tenu à cœur, mais en tenant compte de mes priorités familiales et de ma disponibilité. Pour moi, avoir la santé est un privilège, je crois donc avoir le devoir d'aider ceux qui sont dans le besoin. J'ai la satisfaction d'avoir accompli quelque chose ! »

Denis Léveillé, président du conseil d'administration du Centre d'action bénévole-SERS Caporal retraité de la Sûreté du Québec

Lire et faire lire, le plaisir de la lecture pour les enfants par des retraités bénévoles : un engagement ponctuel et un horaire adapté

Un rapport de la Société canadienne de pédiatrie, publié en 2002, révèle

que:

- De 5 % à 15 % des enfants d'âge scolaire présente un retard de lecture important
- Que l'analphabétisme commence au début de l'école primaire, lorsque l'enfant échoue dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.
- Que les enfants ayant des troubles de lecture présentent un risque accru d'échec scolaire et qu'ils devront affronter, selon toute probabilité, un grand nombre de défis psychosociaux.

L'objectif de Lire et faire lire est d'encourager et de développer le goût de la lecture, de favoriser le développement de liens entre les générations, tels sont les éléments clés de ce programme destiné aux enfants de quatre à huit ans, des classes maternelles et du premier cycle des écoles primaires.

Afin de favoriser le développement de liens durables entre les générations, le bénévole est retraité ou âgé de cinquante ans et plus. Il apporte ses qualités humaines, culturelles et citoyennes.

De plus, il s'engage au minimum pour une période de huit semaines (semestre d'automne ou semestre d'hiver) selon un horaire prédéterminé qui lui convient. Lire et faire lire n'en est qu'à ses tout débuts et déjà, des centaines de bénévoles de plus de cinquante ans participent à cette activité.



... Des histoires à succès

(Suite de la page 8)

« Je me sens utile à un autre niveau; c'est une continuité à ma vie professionnelle puisque je faisais aussi de la formation, je poursuis ma mission tout en me gardant active intellectuellement. Étant donné que les mots m'attirent, me font vibrer, me nourrissent et me renseignent, j'espère faire ressentir cette passion aux enfants par des lectures sur des sujets variés et cela permet aussi de continuer à exprimer et à faire fructifier l'imaginaire. »

Christine Bois, bénévole pour Lire et faire lire

Superviseure administrative retraitée du milieu des assurances

La Maison des aînés de Lévis : par et pour les aînés

La Maison des aînés de Lévis est un centre communautaire d'animation, de ressources et de loisirs organisés et gérés « Pour et Par » des aînés.

Les membres du conseil d'administration, formé de bénévoles retraités provenant de différents

horizons orientent leurs actions et leurs activités selon les talents et le dynamisme des aînés de Lévis. Toutes les personnes de cinquante



et plus y ont accès et y sont admises dans un esprit d'accueil, de respect et de générosité. La panoplie d'activités offertes permet aux personnes de 50 à 60 ans, comme celles de 75 ans et plus de se côtoyer en toute harmonie.

Bref, les aînés s'y rencontrent, échantent, participent à des activités variées, en proposent ou en démarrent de nouvelles, selon leurs goûts et leurs intérêts. Ils initient et prennent en charge bénévolement l'ensemble des projets.

D'ailleurs, toutes leurs activités (Université des aînés, conférences, conversation anglaise, théâtre, danse, brochette santé, billard, etc.) ont à leur tête des personnes retraitées qui définissent la mission et les objectifs organisationnels.



Ce sont près de 150 bénévoles qui oeuvrent annuellement à tous les niveaux de l'organisme pour en faire un milieu stimulant en enrichissant.

La Corporation de la Maison des aînés permet ainsi aux gens de sortir de leur milieu, de briser l'isolement pour certains, de développer leurs aptitudes dans la créativité et l'apprentissage.

« J'ai choisi mon engagement bénévole auprès des aînés afin que tous ensemble nous puissions prouver que les aînés sont un actif au niveau économique, éducatif et social. Qu'ils sont aussi préoccupés par la prévention de leur

santé et qu'ils ne sont pas le poids de la société comme on le répète souvent. »

Marguerite Bureau, présidente du Conseil d'administration de la Maison des aînés

Directrice retraitée de l'Office municipal d'habitation de Lévis

Le Mouvement des aînés solidaires, les AS : la reconnaissance de la contribution inestimable de nos retraités au cœur de leurs actions

Créé officiellement en décembre 1998, le Comité des aînés de Centraide Québec poursuit son action de sensibilisation à l'entraide sociale et de mobilisation auprès des aînés et des retraités.

En janvier 2000, lors de leur premier événement reconnaissance pour la contribution bénévole des aînés, le Comité lance le Mouvement des Aînés Solidaires, les AS, afin de regrouper les personnes retraitées autour de Centraide Québec et, surtout, les inviter à être au cœur de l'offensive de lutte contre la pauvreté, et ce, sous le sigle S.V.P. « Solidarité pour Vaincre la Pauvreté ».

Le mouvement des AS met donc en lumière les compétences des aînés et des retraités et les incitent à mettre à profit leurs expertises au mieux-être de notre communauté et des organismes bénévoles.



... Des histoires à succès

(Suite de la page 9)

« Notre société a besoin de ses aînés. Notre société a besoin d'aimer ses aînés et d'en être aimée. Notre société ne peut se passer d'aînés aimables, satisfaits, généreux, engagés, bien dans leur peau (...). Et nous entrons en chantier. (...) Nous devons donc décider solidai-
rement d'unir nos compétences, nos expériences, nos influences. »

Marc Saint-Laurent, président des AS



Agent de projet retraité du ministère de l'Emploi et Immigration Canada



■



Semaine de l'action bénévole 2009 Du 19 au 25 avril

« Il est essentiel à toute société qui se considère démocratique de pouvoir compter sur la force d'intervention de femmes et d'hommes soucieux du développement de leur collectivité. »

Jean Béliveau

Ambassadeur du Club de hockey Canadien et
Président d'honneur de la SAB 1977

MERCI à tous nos concitoyens bénévoles !



Bénévol'Action - Spécial SAB 2009



Reconnaitre



Visitez également le site : www.jeprendsmaplace.com

Édition 2009 - Concours
JE PRENDS MA PLACE

Tu t'impliques bénévolement dans ta communauté et tu as entre 18 et 35 ans? Tu as de l'ambition, du talent et de la créativité et ça a un impact autour de toi?

INSCRIS-TOI AU CONCOURS JE PRENDS MA PLACE AU PLUS TARD LE 15 MAI!

Tu pourrais toi aussi partir en France pour ton séjour exploratoire en octobre prochain.

Comment participer?

Tu peux soumettre toi-même ta candidature ou la voir présentée par une organisation qui agit sur le territoire du forum jeunesse de la région.

Un dossier de candidature complet comprend :

- le formulaire disponible au www.jeprendsmaplace.com, dûment rempli;
- la photocopie d'une preuve de ton âge (ex: certificat de naissance, passeport, carte présentant une photo d'identité, telle qu'un permis de conduire ou une carte d'assurance maladie);
- si tu soumetts toi-même ta candidature, la lettre d'appui d'une association qui agit sur le territoire du forum jeunesse de la région;
- ton curriculum vitae.

Aucun document autre que ceux exigés ne sera considéré dans l'analyse des dossiers et aucun document déposé ne sera retourné.

Frais de reconnaissance

Un séjour exploratoire d'environ une semaine en France au cours duquel les lauréats rencontreront de jeunes Français engagés comme eux dans leur communauté. Ce séjour exploratoire sera leur grâce à la collaboration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse et de l'Institut de la Santé, de la Jeunesse et des Sports du gouvernement français.

Les lauréats seront aussi reçus à Québec pour une cérémonie officielle tenue en leur honneur.

Quelques lauréats de 2008

Édition 2009 - Concours
JE PRENDS MA PLACE

Pourquoi?

Dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2010 du gouvernement du Québec, le Secrétariat à la jeunesse organise le concours Je prends ma place pour valoriser, encourager et reconnaître l'engagement bénévole des jeunes dans leur milieu.

Qui peut participer?

Pour être admissible, tu dois :

- être âgé de 18 à 35 ans inclusivement;
- être citoyen canadien ou posséder le statut de résident permanent;
- avoir accueilli bénévolement des activités d'implication sociale ayant contribué à l'amélioration des conditions de vie de la communauté;
- déposer ton dossier de candidature complet au forum jeunesse de ta région au plus tard le 15 mai 2009.

Sont exclus les membres du jury et les individus ayant déjà été lauréats du concours, les administrateurs et les employés de tous les forums jeunesse régionaux et des conférences régionales des élus (CRE), à l'exception de ceux des CRE des territoires des forums jeunesse régionaux légalement constitués.

Les activités qui soutiennent la mise en candidature doivent avoir été :

- réalisées à l'extérieur des deux années qui précèdent la mise en candidature;
- accomplies sur le territoire desservi par ton forum jeunesse régional;
- non rémunérées et non réalisées dans le cadre de tes études ou d'un emploi.

Les lauréats devront se soumettre aux règlements du concours disponibles au : www.jeprendsmaplace.com

Forums jeunesse régionaux

01 SAU-SANT-LAURENT Coordonatrice jeunesse de l'Office franco-québécois pour la jeunesse www.oqj.org Tél. : 418 734-2440	02 GABRIEL-ROUPEL Forum jeunesse de l'Office franco-québécois pour la jeunesse www.oqj.org Tél. : 418 734-2440	03 GASTON-CHARENTAIS Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale www.oqj.org Tél. : 418 734-2440	04 MANICHE Forum jeunesse de l'Office franco-québécois pour la jeunesse www.oqj.org Tél. : 418 734-2440	05 ESTRIE Forum jeunesse de l'Office franco-québécois pour la jeunesse www.oqj.org Tél. : 418 734-2440	06 MONTREAL Forum jeunesse de l'Office franco-québécois pour la jeunesse www.oqj.org Tél. : 418 734-2440	07 GASTON-CHARENTAIS Forum jeunesse de l'Office franco-québécois pour la jeunesse www.oqj.org Tél. : 418 734-2440	08 GASTON-CHARENTAIS Forum jeunesse de l'Office franco-québécois pour la jeunesse www.oqj.org Tél. : 418 734-2440	09 GASTON-CHARENTAIS Forum jeunesse de l'Office franco-québécois pour la jeunesse www.oqj.org Tél. : 418 734-2440	10 GASTON-CHARENTAIS Forum jeunesse de l'Office franco-québécois pour la jeunesse www.oqj.org Tél. : 418 734-2440	11 GASTON-CHARENTAIS Forum jeunesse de l'Office franco-québécois pour la jeunesse www.oqj.org Tél. : 418 734-2440	12 GASTON-CHARENTAIS Forum jeunesse de l'Office franco-québécois pour la jeunesse www.oqj.org Tél. : 418 734-2440	13 GASTON-CHARENTAIS Forum jeunesse de l'Office franco-québécois pour la jeunesse www.oqj.org Tél. : 418 734-2440	14 GASTON-CHARENTAIS Forum jeunesse de l'Office franco-québécois pour la jeunesse www.oqj.org Tél. : 418 734-2440	15 GASTON-CHARENTAIS Forum jeunesse de l'Office franco-québécois pour la jeunesse www.oqj.org Tél. : 418 734-2440	16 GASTON-CHARENTAIS Forum jeunesse de l'Office franco-québécois pour la jeunesse www.oqj.org Tél. : 418 734-2440	17 GASTON-CHARENTAIS Forum jeunesse de l'Office franco-québécois pour la jeunesse www.oqj.org Tél. : 418 734-2440
---	---	--	--	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Pour une jeunesse engagée dans sa communauté

Partenaires : Desjardins, Office franco-québécois pour la jeunesse, Québec



La Fondation Desjardins lance son appel de candidatures pour la 34^e édition des Prix annuels Desjardins

Par la Fondation Desjardins

La Fondation Desjardins invite les organismes engagés dans le développement social, économique et communautaire à présenter leur candidature dans le cadre de la 34^e édition des Prix annuels Desjardins.

Six prix de 5 000 \$ chacun seront ainsi attribués à des organismes sociocommunautaires membres des caisses Desjardins au Québec, en Ontario, ou encore des caisses populaires de l'Acadie et du Manitoba.

Les prix offerts sont répartis dans les catégories suivantes : aide aux aînés, aide à la jeunesse, services à la communauté, services à la culture, développement économique du milieu et développement durable. Les candidatures doivent être envoyées à la Fondation Desjardins avant le 20 juin.

Au cours des dernières années, la Fondation Desjardins a reconnu les valeurs d'entraide et de solidarité de personnes impliquées dans leur milieu en octroyant 890 000 \$ à 157 organismes.

Un prix pour les jeunes dirigeants Desjardins

Aussi, avec la troisième édition du Prix Reconnaissance Jeunes dirigeants Desjardins, la Fondation Desjardins veut souligner, cette

année encore, l'apport incontestable des jeunes dirigeants et jeunes dirigeants stagiaires de 18 à 35 ans, au Mouvement des caisses Desjardins. Les candidats à ce prix ont jusqu'au 15 juin 2009 pour acheminer leur demande.

Pour tout renseignement supplémentaire et pour compléter les formulaires, veuillez consulter le site de la Fondation Desjardins à l'adresse : www.desjardins.com/fondation.

À propos de la Fondation Desjardins

Composante du Mouvement des caisses Desjardins, le plus important groupe financier coopératif au Canada, la Fondation Desjardins s'acquitte de sa mission de soutien à l'éducation en distribuant au Québec et en Ontario des bourses d'études universitaires, d'autres bourses en appui à la formation, à la recherche de compétence et à l'esprit coopératif ainsi que des prix en reconnaissance de l'action bénévole et en soutien à l'entrepreneuriat et à l'emploi.

La Fondation Desjardins remettra en 2009 près de 650 000 dollars. Au Québec, elle est reconnue comme la fondation privée qui offre le plus de bourses universitaires. Depuis sa création, c'est près de onze millions de dollars qui ont été versés en soutien à l'éducation à plus de 8 700 jeunes.



www.desjardins.com/fondation





Bene Volare

Les crédits d'impôts aux bénévoles : l'instauration d'une culture de la récompense ?

Depuis quelque temps, des voix s'élèvent afin que les bénévoles soient admissibles à diverses formes de compensation financière. Les partisans de l'idée la présentent, notamment, comme une solution aux difficultés de recrutement et de rétention vécues surtout par les organismes en santé et services sociaux.

Outre de constater la contradiction sémantique évidente, y a-t-il lieu de s'inquiéter de dérives et d'abus possibles ? Alors que plusieurs groupes font état de pressions de la part du réseau public de santé afin que leurs bénévoles accomplissent des tâches relevant du personnel rémunéré, qu'en est-il des impacts dissimulés derrière cette idée ? Déjà, le gouvernement actuel semble particulièrement friand de ce type de mesures « à la carte ». La proposition en question s'ajoute à une liste de plus en plus longue d'incitatifs fiscaux en vigueur et ciblant une fraction de la population. Une approche « clientéliste » des affaires de l'État, en lieu et place de la mise en œuvre de politiques sociales structurantes profitant à l'ensemble des citoyens.

Afin de mieux comprendre les enjeux que cette orientation politique pose au secteur bénévole et, en général, à notre société, la FCABQ propose ici en primeur la toute première étude comparative à ce jour sur le sujet. Elle a fait l'objet d'une présentation spéciale lors du dernier colloque annuel des membres de la FCABQ grâce au travail fouillé de (la bien nommée) Patience Ombick, étudiante au *Master en développement - Gouvernance et Management public* à l'Université Senghor d'Alexandrie (Égypte) et stagiaire à la FCABQ de mai à juillet 2008.

DERNIÈRE PARTIE : Au Québec - du « citoyen » au « client »

Du concept à l'application

Le bénévolat est-il en début de crise au Québec ?

On est en droit de se poser la question, au constat de plusieurs symptômes précurseurs. Les pionniers bénévoles prennent de l'âge et abandonnent de plus en plus le mouvement. Les nouveaux bénévoles sont plus exigeants de leur sécurité et de leur motivation. La culture bénévole laisse de plus en plus la place à une culture de récompense. Les orientations stratégiques de certains mouvements sont centrées sur la satisfaction des dirigeants plutôt que sur celle des clients, c'est-à-dire des populations.

Tout ceci, et bien d'autres éléments,

ont déclenché un clignotant sur la gestion prévisionnelle des mouvements communautaires, dont les visions stratégiques sont aussi diversifiées que les qualités des membres.

Le gouvernement québécois, fort de son désir de maintenir cet instrument de « contribution au développement social du Québec »²¹, pense trouver



dans le crédit d'impôts pour bénévoles, la pilule pouvant jouer un rôle de levier et avoir un effet incitatif.

1) Les critères d'accessibilité : incitatifs ou utopiques ?

Le crédit d'impôts semble être un phénomène de mode au sein du gouvernement du Québec qui, selon Yves Bolduc²², s'en sert « comme moyen privilégié pour répondre à toutes sortes de besoins émanant des citoyens ».²³

« Le gouvernement québécois, fort de son désir de maintenir cet instrument de « contribution au développement social du Québec », pense trouver dans le crédit d'impôts pour bénévoles, la pilule pouvant jouer un rôle de levier et avoir un effet incitatif. »

Si cette affirmation est un constat qui s'impose, il faut reconnaître que

(Suite page 14)



... Les crédits d'impôts aux bénévoles

(Suite de la page 13)

le débat sur les crédits d'impôts est le reflet du ballonnement de valeurs au sein des mouvements bénévoles.

A titre illustratif, le nombre de candidats voulant devenir pompiers volontaires est en baisse, le vieillissement et l'exode de la population expliquant cette situation, de même que l'exigence de nombreuses heures de formation. Selon Jean Perron, chef adjoint de la brigade des pompiers du district de services locaux de Val-d'Amours, le gouvernement devrait reconnaître et encourager le dévouement de ces bénévoles, « *l'une des chose qui avait été demandées, c'est d'avoir un crédit d'impôts de 200 dollars. En fin de compte, le changement de gouvernement fait en sorte que ce n'est pas encore passé* ».

Selon lui, il s'agit d'un élément assurément incitatif pour résoudre le problème de la relève chez les pompiers volontaires. Il croit par ailleurs que sa structure devrait offrir *une certaine rémunération* aux pompiers des collectivités rurales lorsqu'ils suivent une formation. À l'opposé, Roland Lavallée qui a été chef pompier durant une douzaine d'années, compte sur *la satisfaction personnelle* que procure le métier de pompier pour attirer de nouveaux intéressés.²⁴

De manière pragmatique, est-ce que les conditions d'accès du cré-

dit d'impôts sont ouvertes à tous ? On note que :

Pour bénéficier d'un crédit d'impôts, il faut s'acquitter de ses impôts. Les bénévoles sans emplois ou bénéficiaires des caisses de sécurité sociale ne pourront pas y accéder et seront exclus de ce système voulu comme incitatif.

Les aidants naturels des personnes présentant une incapacité significative peuvent désigner les bénévoles qui les ont aidés et qui auront ainsi le droit de demander un crédit d'impôts remboursable, cela suppose que sans la désignation expresse de l'aidant naturel, le bénévole ne peut accéder à ce crédit.

Les bénévoles désignables par les aidants naturels sont ceux qui auront réalisé

au moins 50 jours de travail durant l'année (400 heures), ce qui est fort difficile à réaliser compte tenu des statistiques actuelles sur le nombre d'heures de travail des bénévoles.

Les aidants naturels auront une enveloppe de reconnaissance de 1000 dollars et pourront donner un maximum de 500 dollars au bénévole. Mais plus

l'incapacité significative est prononcée, plus le malade aura besoin d'un spécialiste. Il est peu probable qu'on trouve plusieurs bénévoles qui acceptent une tâche pour laquelle ils ne sont pas qualifiés, simplement afin d'obtenir hypothétiquement pour récompense, un crédit d'impôts.

A ces conditions, espérer un crédit d'impôts n'équivaut-il pas à rechercher le Saint-Graal ?

2) Les implications dans les ressources humaines : motivation ou dé-mobilisation ?

« De manière pragmatique, est-ce que les conditions d'accès du crédit d'impôts sont ouvertes à tous ? »

Le crédit d'impôts peut être incitatif, si les conditions qui l'accompagnent sont **perçues par la grande majorité des bénévoles comme équitables à l'interne** (d'un bénévole à l'autre), **réalisables et mobilisantes**.

En tant qu'élément de reconnaissance, notons que la reconnaissance est une confirmation du travail bien

(Suite page 15)



... Les crédits d'impôts aux bénévoles

(Suite de la page 14)

fait et du mérite du travailleur qui impose une différenciation entre les acteurs concernés. Or le crédit d'impôts ne s'inscrit pas dans une logique de mérite, de bénévoles exemplaires. C'est une logique d'activités ou de situation sociale qui permet d'accéder à ce système de faveur.

Le crédit d'impôts est-il équitable ?

Non. Dans la diversité de bénévoles et d'activités bénévoles, seuls les plus tenaces pourront y espérer. Et les enfants bénévoles, et les babys boomers ?

Comme le relève Chantal RIVALEAU (2003)²⁵ « *chacun apprécie ce qui est juste en comparant ce qu'il apporte et ce qu'il reçoit, à ce que d'autres apportent et reçoivent, quand il sent une inéquation il éprouve un sentiment soit de frustration soit de culpabilité* ». Une mesure inéquitable telle que le crédit d'impôts entraînera fatalement la démotivation du grand nombre de bénévoles qui ne pourra y accéder. Ils développeront un sentiment d'injustice, de manque de reconnaissance et de flou des objectifs, ce qui constitue une source de démotivation.

Le crédit d'impôts est-il réalisable ?

On constate à ses conditions qu'il est difficilement réalisable. Non seulement parce qu'il met la barre

haut pour les objectifs de travail, mais en plus parce qu'il contredit l'essence même de l'action bénévole. Or, fixer des objectifs irréalisables ou irréalistes constitue une source de démotivation pour les travailleurs, bénévoles ou pas.

Le crédit d'impôts est-il mobilisant ?

La mobilisation est le fait pour des travailleurs d'adhérer et de partager les valeurs de leur organisation. En effet, comme le souligne Joëlle IMBERT (2007)²⁶, « *Le sentiment de valeur dépend de celui qui le reçoit car il doit le percevoir comme créateur de valeurs* ». Le crédit d'impôts est-il à l'image des valeurs du milieu bénévole axée sur l'autonomie, le respect, l'engagement personnel ? Non. Il risque donc de dénaturer le mouvement bénévole.

3) Le développement des organismes de bénévolat : reconnaissance ou méconnaissance ?

La politique gouvernementale demande plus d'effort aux bénévoles afin qu'ils aient accès au crédit d'impôts. Or, le bénévolat est un élan volontaire, sans contrainte, un don de son temps pour aider la société et favoriser le développement de son milieu. On ne saurait soumettre les bénévoles à une exigence de rentabilité personnelle.

D'un autre côté, les travaux qui sont exigés d'eux ne correspondent pas à un profil de bénévoles, mais plutôt de spécialistes de la santé et du social. Peut-on sans danger pour les malades, parler de privilège du nombre d'heures de travail dans un domaine tel que la santé où on doit essentiellement parler de compétence et de capacité ?

En parlant de système de reconnaissance, n'est-ce pas là un système de méconnaissance de la libre adhésion des bénévoles ?

En conclusion

Il serait maladroit de ma part de porter un jugement sur les pratiques de tel pays par rapport à tel autre.

« La politique gouvernementale demande plus d'effort aux bénévoles afin qu'ils aient accès au crédit d'impôts. Or, le bénévolat est un élan volontaire, sans contrainte, un don de son temps pour aider la société et favoriser le développement de son milieu. On ne saurait soumettre les bénévoles à une exigence de rentabilité personnelle. »

En effet, la compréhension du crédit d'impôts des bénévoles est le reflet du sens de l'éthique et des valeurs sociales. Est-il un don de soi, de son temps, de son argent, sans attendre une contrepartie, ou un travail comme un autre qui mérite une certaine rémunération ?



... Les crédits d'impôts aux bénévoles

(Suite de la page 15)

Il faut toutefois reconnaître, que ce soit en France, en Belgique, aux Etats-Unis ou au Québec, que les mouvements bénévoles sont en pleine mutation. La situation est telle qu'on se demande si le bénévolat n'ouvre pas la porte à une nouvelle catégorie socio-professionnelle. Les nombreuses réclamations de récompenses quelconques et de rémunérations en sont la preuve.

Dans tous les cas, en ce qui concerne le crédit d'impôts, l'attrait financier est traître du risque que la mesure représente dans le secteur bénévole. Comme je l'ai démontré, opinion libre et pragmatique oblige, il constitue dans ce secteur, un élément qui amènera les bénévoles à travailler plus, non pas pour la mission de l'organisme d'appartenance, ni pour l'élan humain de la tâche, mais pour une récompense financière.

Bien que la mesure paraisse innocente, prenons conscience de l'impact de l'argent comme élément de motivation chez l'homme. Le manque d'équité pourra engendrer un sentiment de frustration et d'injustice, propre à démotiver ceux qui ne pourront jamais accéder audit crédit.

Notons aussi que les instruments qui l'accompagnent sont, à l'heure actuelle, incompatibles avec les valeurs du milieu bénévole et avec les missions des organismes qui le

composent. Pourtant, si les politiques s'accordent de plus en plus à reconnaître l'apport du bénévolat « dans l'amélioration de la qualité du tissu social », c'est pour la différence qu'il présente avec le milieu professionnel classique, animé par la quête de rentabilité et la satisfaction des intérêts personnels.

La réalité du crédit d'impôts nous situe donc à un carrefour et il va falloir choisir le chemin du bénévolat, au nom de tous les bénévoles. Chantal Rivaleau a affirmé que « l'homme est toujours motivé, la question est [de savoir] pour quoi est-il motivé ? ».

Je vous renvoie cette question ...



« La situation est telle qu'on se demande si le bénévolat n'ouvre pas la porte à une nouvelle catégorie socio-professionnelle. Les nombreuses réclamations de récompenses quelconques et de rémunérations en sont la preuve. »

Notes

21. Propos de la ministre déléguée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion et ministre responsable du secrétariat à l'action communautaire autonome, Nicole Léger, septembre 2001. Source : « Dix ans de luttes pour la reconnaissance ». Ouvrage du comité aviseur de l'action bénévole autonome, Montréal, édition du comité, 2006, ISBN-13 : 978-2-9809663-0-9

22. Directeur AQCCA et administrateur RABQ

23. Bibliographie document 09

24. Bibliographie document 08

25. RIVALEAU, Chantal. « Les théories de la motivation », Mai 2003. Source : www.cadredesante.com (page consultée le 05 juin 2008)

26. IMBERT, Joëlle. « Les tableaux de bord RH : Construire, mettre en œuvre et évaluer le système de pilotage », Saint-Germain, éditions d'organisation, 2007, ISBN 978-2-212-53910-3.



CHRONIQUE

Capsules de la Boîte à outils sur la gouvernance démocratique

Grâce à l'expertise de Philippe Beaudoin, chargé de projets au Comité sectoriel de main d'œuvre - Économie sociale, action communautaire (CSMO-ÉSAC) et qui a coordonné la réalisation de la *Boîte à outils** ..., nous disposons maintenant d'un instrument supplémentaire afin de nous aider dans la délicate tâche de gestionnaire d'un organisme. Le *Bénévol'Action* est heureux d'accueillir ce nouveau collaborateur.

Dans cette troisième capsule sur le contenu de la BAO-GD*, Philippe aborde, sous forme d'une mise en situation, les assurances pour les administrateurs d'un organisme à but non lucratif. Un sujet qui donne des sueurs froides : les poursuites ...

*La Boîte à outils ... a été conçue avec le Centre de formation populaire, le Centre St-Pierre et Relais-femmes.

La mise en situation

Un administrateur d'un OBNL peut-il être PERSONNELLEMENT poursuivi ?

(Fiche 2 de la BAO-GD, p. 209)

La réponse : **OUI !**

Plus précisément, l'administrateur n'encourt pas de responsabilité personnelle lorsqu'il agit pour l'organisation qu'il représente. Cela dit, il peut encourir des poursuites s'il manque à ses devoirs généraux de mandataire, de fiduciaire et de personne administratrice, qu'il enfreint la loi lorsqu'il agit pour l'organisation ou qu'il ignore certaines obligations que la loi impose aux personnes administratrices.

Si l'administration des biens entraîne des préjudices, on devra établir un lien de causalité entre la négligence et le préjudice. Ceci est très rare, parce qu'en l'absence de preuve, de faute positive et lourde ou de fraude, les tribunaux sont réticents à se substituer aux administrateurs dans les affaires internes des organisations.

En outre, une erreur de jugement

ne suffit pas. Toute organisation a donc intérêt à être assurée pour la **responsabilité civile**.

Les administrateurs peuvent être **collectivement poursuivis** dans les cas suivants :

- l'organisation n'a pas effectué les retenues fiscales sur les salaires de ses employé(e)s ou ne les a pas remises;
- l'organisation a autorisé un prêt à un membre;
- l'organisation a autorisé sa dissolution sans avoir payé ses



- créanciers;
- l'organisation a refusé de permettre l'accès aux livres à ceux qui y ont droit;
- l'organisation a négligé de faire les rapports, avis et déclarations prévues à la *Loi sur la publicité légale des entreprises*;

- l'organisation a fait de fausses déclarations ou a émis de faux reçus de charité;
- l'organisation commet une fraude, fait de fausses entrées aux registres, utilise un nom interdit ou organise, sans permis, un concours, un tirage ou un bingo.

Vous vous demandez si vous devez absolument avoir une assurance qui couvre la responsabilité des personnes administratrices de votre organisation? Consultez la fiche 2 (p. 210) de la Boîte à outils sur la gouvernance démocratique.

« (...) il peut encourir des poursuites s'il manque à ses devoirs généraux de mandataire, de fiduciaire et de personne administratrice (...) »

Vous aurez sûrement des surprises !

Philippe Beaudoin
Chargé de projets au
CSMO-ÉSAC
1 866 259.7714, poste 24





Pour vous guider vers
la bonne ressource

Contactez-nous
fcabq.org

514.843.6312 • 1.800.715.7515

fcabq
FÉDÉRATION DES CENTRES
D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC

1557, avenue Papineau
Montréal, QC
H2K 4H7

Téléphone : 514.843.6312 / 1 800 715.7512
Télécopie : 514.843.6485
Messagerie : info@fcabq.org

Retrouvez-nous sur la toile !
www.fcabq.org

Bénévol'Action SPÉCIAL SAB 2009

| Collaborateurs à ce numéro |
| Philippe Beaudoin, *CSMO-ÉSAC* | Christine Boutin, *CAB SERS* | Fondation
Desjardins | Patience Ombick, *FCABQ* | Lise Proteau, *FCABQ* | Annie
Proulx, *Lire et faire lire* | Pierre Riley, *FCABQ* | Regroupement québé-
cois du parrainage civique |

| Responsables de la publication |
Pierre Riley | Patricia Morin

| Conception | Rédaction | Réalisation |
Patricia Morin

| Droits d'auteur |
Nous encourageons la diffusion du contenu du *Bénévol'Action*,
à la seule condition d'en citer la source.

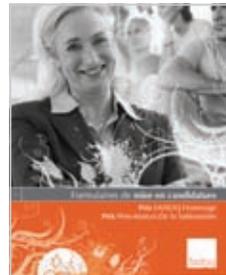
L'Agenda



PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC 12e édition

Le 22 avril à Québec :
Cérémonie officielle de remise

Le Château Frontenac servira d'écrin à l'hommage aux
lauréats des catégories « Bénévole en action »,
« Organisme en action » et Jeune bénévole - Prix
Claude-Masson ».



Semaine L'Amitié n'a pas d'âge, 22e édition

Du 3 au 10 mai 2009

Invitation spéciale aux organismes
de jeunes et d'ânés qui démarrent
des projets ou poursuivent des acti-
vités.

Toute l'information sur www.amitieage.org

Devenez bénévole !

Inscription comme bénévole dès maintenant

La 25e édition
du Tour de
l'Île / Féria du
vélo est prête
à accueillir les
inscriptions
des personnes



intéressées à devenir bénévoles pour l'occasion.

Toute l'information sur
www.velo.qc.ca/benevole/feria.php

